

hebdo communiste des P.-O.



Le Travailleur Catalan

Journal ouvert pour esprits libres !

Vaccins

En faire un bien commun

p.3

Mobilisation.
Soutien aux
saisonniers

p.8

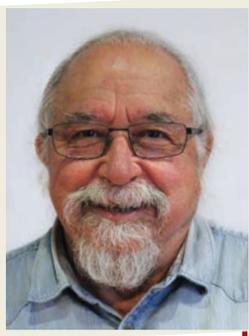
• **Generalitat**
Élections en Catalogne p.4

• **Perpignan**
Coups de force et coups de pub p.7

2€ - N°3869 - Semaine du 19 au 25 février 2021



Le profit d'abord!



Une question est dans toutes les têtes : « Pourquoi les vaccins n'arrivent-ils pas assez vite et en nombre suffisant ? ».

La réponse est simple : le seul objectif des grands laboratoires pharmaceutiques est d'engranger un maximum de profits. Ils ont, avec beaucoup d'argent public, mis au point des vaccins qu'ils se sont empressés de breveter et, aujourd'hui, ils refusent de partager leurs secrets de fabrication. Ils ont l'œil fixé sur leur taux de profit et sont prêts à sacrifier la santé de centaines de milliers de femmes et d'hommes, même si l'arrivée de nouveaux variants, plus dangereux, plus contagieux, fait peser encore plus de risques pour l'humanité.

Peu leur importe, si, pendant ce temps, des femmes et des hommes meurent, des étudiants se suicident, la jeunesse n'en peut plus d'être confinée, l'économie voit poindre la multiplication des faillites, les libertés sont rabotées.

Dans cette situation, nous pouvons mesurer combien ce système, où la santé de l'humanité dépend du bon vouloir des grands groupes pharmaceutiques, s'oppose au développement de la civilisation humaine. Ce système où la recherche du profit maximum est loi porte un nom : le capitalisme.

Dans ce système, tout ce qui peut être source d'enrichissement doit devenir propriété privée d'une poignée de possédants qui dominent le monde. C'est ainsi que, par exemple, une ressource indispensable à tout être humain comme l'eau appartient à de grands groupes privés. C'est ainsi qu'on a privatisé les autoroutes, qu'on est en train de privatiser l'électricité. On en est même à privatiser les mots : Bolloré achète « Planète », Arnaud achète le nom d'une commune... Cette course au profit devient totalement folle... et dramatique car elle plonge une part énorme de l'humanité dans la misère, elle s'oppose au développement écologique de la planète, elle interdit le libre épanouissement de milliards d'individus.

Qu'il soit globalisé, financiarisé, mondialisé, le capitalisme s'oppose aujourd'hui à un essor harmonieux de l'humanité. Tout appelle à son dépassement, c'est-à-dire à la mise en commun des victoires scientifiques, la mise en commun de tout ce qui est essentiel à l'humanité, l'eau, l'énergie, la culture... Cette mise en commun porte un nom, le communisme. Et il y a urgence à en prendre conscience...

Annonces

« On veut danser encore ! »

Pour soutenir et défendre le spectacle vivant, à l'initiative des Intermittents 66 et de Alternatiba 66.

Vendredi 19 février, à 12h, place de la Victoire à Perpignan, danses avec le groupe HK et les Saltimbanques.

Vendredi 19 février, à 15h, place de l'église à Prades.

Lancement public de la pétition « Ambroise Croizat au Panthéon »

Rassemblement samedi 27 février à 11 heures, rue Ambroise Croizat à Perpignan.

Vente de thé 1336

Samedi 27 février, de 10h à 12h au 44, avenue de Prades 66000 Perpignan.

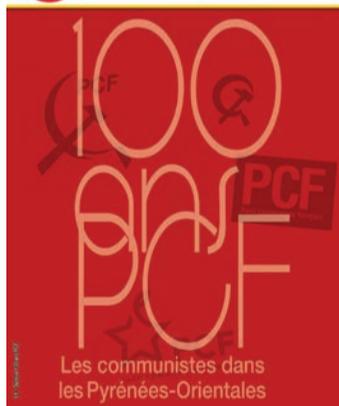
Plantons les arbres à Elne

En partenariat avec l'association Arbre et paysage 66, le Conseil départemental, la Région, le SYDE TOM 66 et l'Afahc-Occitanie, la ville d'Elne va planter 1000 arbres dans le secteur de la plaine des sports. Ce projet se veut intergénérationnel, convivial et citoyen. Aussi un appel à bénévole est lancé auprès de la population illibérienne. L'idée est de mettre en place des enseignements de bonnes pratiques agricoles, de développer la connaissance de l'agro-écologie, de montrer l'utilité des haies dans notre environnement et de développer du lien social. Cette première plantation citoyenne aura lieu le samedi 20 février à partir de 9 heures à la plaine des sports à l'entrée sud de la ville.

Numéro spécial du Travailleur Catalan

Au fil des 44 pages du numéro spécial pour le centenaire du PCF, le lecteur pourra étudier une chronologie succincte des cent ans d'activités du PCF. Il trouvera des rappels historiques sur quelques grands moments de la vie du Parti communiste, des portraits de militantes et de militants, des témoignages d'adhérents anciens ou nouveaux... S'y ajoutent des analyses des évolutions stratégiques du PCF, des combats qu'il a menés et qu'il mène encore pour la paix, la liberté, de ses relations avec le monde de la culture, ou de la place des femmes dans ce parti.

Bon de commande



Nom et prénom :

Adresse :

.....

Je commande exemplaires du numéro spécial « Cent ans du PCF ».

Je joins un chèque de : 5 € x = €

à l'ordre du Travailleur Catalan.

A retourner avec le chèque à :

Le Travailleur Catalan, 44 avenue de Prades, 66000 – PERPIGNAN.

Au prix de 5 €, ce numéro spécial est en vente en kiosque, auprès de militants communistes ou au siège du journal.

Plus d'articles sur www.letc.fr

suivez-nous sur



Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan

Tél. 04 68 67 00 88 -

mail : letravailleurcatalan@letc.fr

Site : www.letc.fr

Commission Paritaire N° 0424 C 84 621 /

N° ISSN 1279-2039

Gérante / Directrice de publication : Eulalie Arabia

Administrateur

Remi Cathala

Conception

Priscilla Beauclair

Une : © Jean Pouech

Illustrations : © Delgé

Impression

Imprimerie Salvador

33 bd.d'Archimède - 66200

Elne (France)

Webmaster Priscilla Beauclair

/ Dominique Gerbault

Publicité Richard Siméon



Journal Le Travailleur Catalan Bulletin d'abonnement

remplir lisiblement en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse

FORMULE HEBDO PAPIER

FORMULE HEBDO NUMÉRIQUE ET PAPIER

6 mois : 40€

1 an : 78€

Site+papier

1 an : 100€

Site

1 an : 66€

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, ave., etc. : Nom de la voie :

.....

Code postal ou cedex : Ville :

Mail : Tél :

Bulletin à renvoyer à : Travailleur Catalan, 44 av. de Prades - 66000 Perpignan. Mail abonnement TC : abonnements@letc.fr
Tél. 04.68.67.00.88 - Chèque à l'ordre du Travailleur Catalan.

Dossier réalisé par René Granmont

Extraire les vaccins du carcan des brevets

Vaccins. Face à la pénurie, de nombreuses voix s'élèvent pour demander la suspension des brevets.

Face à la pandémie, le système actuel ne répond pas à l'urgence de la vaccination contre la Covid-19. C'est évident dans les pays du Sud qui sont privés de vaccins, mais aussi pour les plus riches qui subissent aujourd'hui les ruptures d'approvisionnement.

Les vaccins homologués ont été développés avec beaucoup d'argent public, mais dans le cadre d'une concurrence entre laboratoires pour sortir leur sérum en premier et engranger un maximum de profit. Concernant le nombre de doses de vaccin, laisser l'ensemble de la production aux entreprises privées a conduit à ne pas avoir d'alternative en cas de non-respect du nombre de doses livrées par les laboratoires.

Licences d'office

Dans ce contexte de pénurie mondiale, la seule solution consiste à suspendre les brevets sur les vaccins et organiser la coopération entre tous les fabricants en réquisitionnant les moyens nécessaires

à la production. Depuis 1994, dans le cadre de l'accord sur les aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Adpic) signé à l'OMC, les États peuvent obtenir d'office, en cas d'urgence, une licence pour l'exploitation d'une invention. Or, face à la pandémie mondiale, les conditions posées dans les textes sont réunies : il y a une « urgence sanitaire » et les doses ne sont pas « en quantité suffisante ».

Cela peut très rapidement être mis en œuvre : il suffit de signer un document décrivant l'objet de cette licence d'office ; une fois le document émis, les entreprises peuvent fabriquer ou importer ce produit ; aucun accord préalable du laboratoire n'est nécessaire. Alors pourquoi Emmanuel Macron refuse-t'il d'utiliser ce levier pour faire face à la pandémie ?

Mobilisation pour obtenir la levée des brevets

Aujourd'hui, partout dans le monde, de plus en plus de voix s'élèvent pour exiger

la levée des brevets sur les vaccins. Déjà au printemps dernier, l'OMS militait pour un accès libre à tout traitement contre la Covid-19.

En France, à tous les niveaux, la mobilisation s'amplifie. Des centaines de professionnels de la santé publique, de l'université et de la recherche ont lancé un appel : « Le président Macron et d'autres chefs d'État, la présidente de la Commission européenne, l'OMS, ont promis de faire des vaccins anti-Covid-19 un bien public mondial. Cette promesse ne doit pas être oubliée. » Quarante-six organisations et plus de cent personna-

lités appellent à signer massivement la pétition demandant que « tous les vaccins autorisés [deviennent] biens communs de l'humanité » et la « réquisition des entreprises pour la production des vaccins et des traitements anti-Covid ».

Fabien Roussel, secrétaire national du PCF, a interpellé dans une lettre le président Emmanuel Macron, sur la levée des brevets : « Il y a urgence à ce que les États prennent le contrôle de cette campagne vaccinale et organisent la production et la diffusion de ces vaccins, comme le demandent l'Inde et l'Afrique du Sud. »

Signez la pétition européenne

Pour faire des vaccins et des traitements anti-pandémiques un bien public mondial librement accessible à tous.

<https://noprofitonpandemic.eu/fr/>



Une gestion calamiteuse de la pandémie

Crise sanitaire. Décisions contradictoires, manque de concertation, sous-estimation des risques, appel au privé, autant d'éléments qui prouvent le caractère désastreux de la gestion gouvernementale.

Près d'un an après les premiers cas de Covid en France, alors que l'épidémie sévit toujours, la gestion chaotique de la crise sanitaire par le gouvernement apparaît de plus en plus claire-

ment. Ainsi le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la Covid-19 a révélé de nombreux dysfonctionnements.

Premier constat, la France n'était pas suffisamment préparée pour faire face à une épidémie de telle ampleur, conséquence de la casse de l'hôpital public et de l'abandon du « plan pandémie grippale », élaboré en 2004. Ce qui a entraîné un important retard au démarrage et des stocks stratégiques insuffisants, notamment de masques, d'autant plus que l'État a attendu avril pour augmenter ses commandes.

Aucune transparence

De la même façon, l'affaiblissement de la fonction publique, en particulier dans l'administration de la santé, a contraint le gouvernement à faire appel à de coûteux cabinets de conseil privés pour mettre en place certains aspects de sa stratégie vaccinale. Ainsi le cabinet américain McKinsey, dont on dit qu'il est très proche du

président Emmanuel Macron, touche chaque mois deux millions d'euros pour conseiller le ministère de la Santé dans l'organisation de la vaccination. Est-il normal que dans un pays riche comme la France, ce ministère n'ait plus les moyens humains de répondre à ce type de problème ?

Tout au long de la crise sanitaire, les décisions ont été prises sans préparation ni recul, aboutissant à des décisions totalement contradictoires au fil des jours, sur les masques et les tests notamment. Le plus souvent, la gestion de la crise d'abord menée par le ministère de la Santé, sans réelle prise en compte des avis des autres ministères, est ensuite passée dans les mains du chef de l'État, s'appuyant sur le Conseil scientifique et le Conseil de défense, sans concertations suffisantes avec le reste de l'exécutif. Quant au Parlement et aux collectivités territoriales, ils ont été le plus souvent totalement ignorés au nom de l'état d'urgence...

Véran a bien pris sa dose



Les passe-droits de la vaccination...

L'hôpital américain de Neuilly-sur-Seine a procédé en janvier à la vaccination de ses dirigeants, les « gouverneurs », mais aussi de certains de ses riches donateurs. Le Board of Governors de l'hôpital est constitué d'une quarantaine de personnalités internationales. La plupart sont âgés mais ce n'est pas le cas de tous, comme le millionnaire Arnaud Lagardère (59 ans) ou la femme de Bruno Bouygues, Helen Lee Bouygues (45 ans).

Et pendant ce temps, la vaccination était à la traîne dans les quartiers populaires. Ainsi, quand Nanterre était contraint de stopper les vaccinations par manque de doses, Neuilly en recevait 540. Visiblement, certaines villes seraient mieux loties que d'autres.

Aujourd'hui, c'est l'accès au vaccin qui pourrait se révéler injuste et inéquitable pour toute une frange de la population.

Front républicain élargi en Catalogne ?

Generalitat. *L'espoir d'une sortie par le haut d'une crise politique longue et usante ne s'est pas envolé avec les dernières élections régionales catalanes.*

Le verdict des urnes est cette fois sans appel. Malgré une participation faible de 55% (covid oblige), plus de 51% des électeurs ont voté pour des partis indépendantistes (ERC à gauche, JUNTS au centre droit et CUP à l'extrême gauche) avec au total 74 élus. Pere Aragones, leader d'Esquerra Republicana de Catalunya, a de fortes chances d'être le premier président ERC de la Generalitat depuis 80 ans, le dernier ayant été Lluís Companys, avant le putsch de Franco. Oriol Junqueras, ancien vice-président en liberté provisoire pour l'occasion, a donné le ton : « *Référendum, Amnistie et République catalane* » au programme, avec un appel à JUNTS, la CUP et En Comú Podem (stable à 8 sièges), pour répondre au défi d'une énorme crise économique et sociale sur le fond d'une longue et grave crise sanitaire. Le Parti socialiste catalan (PSC), branche régionale du PSOE, se retrouve donc à la fois

premier en pourcentage et orphelin, sans possibilité de coalition espagnoliste vu que ce côté là c'est VOX, extrême droite nationaliste néo-franquiste, qui fait une percée spectaculaire autant qu'angoissante (11 sièges avec 7,5% des votants), les autres partis (PP et Ciudadanos) étant marginalisés.

Sanction électorale

Pour Nicolas Garcia, maire communiste d'Elne, « *Si les négociations se passent bien, Pere Aragones (ERC) pourrait devenir Président de la Generalitat et la présidence du Parlement reviendrait à Junts (peut-être Laura Borrás). Cette situation démontre toutes les limites de la stratégie de maintien par la force de la Catalogne dans une Espagne une et indivisible sans alternative crédible comme aurait pu l'être une Espagne fédérale. In fine ces élections marquent une condamnation*

populaire et une sanction électorale pour ceux qui ont appliqué ou défendu l'article 155, ceux qui peu ou prou ont justifié les persécutions, les emprisonnements, les poursuites contre les organisateurs du référendum pour l'indépendance de la Catalogne en 2017. »

L'urgence d'un large front

De son côté, Dominique Noguères, observatrice au Procès de Madrid pour la FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme), espère une issue politique à une impasse qui n'a que trop duré : « *Les déclarations de Pere Aragones et Oriol Junqueras expriment la volonté de constituer un large front pour gouverner en incluant JUNTS, la CUP et En Comú Podem. Quelle que soit l'issue des négociations actuellement en cours, on ne pourra plus contester la volonté exprimée par le peuple. Espérons que l'urgente nécessité de règlement de la crise sociale trouvera sa place dans un débat qui ne peut être concentré que sur l'indépendance. Alors que le Procureur a dès aujourd'hui fait appel de la décision de semi-liberté des prisonnières et prisonniers politiques, il faut trouver une solution pour mettre fin au scandale d'un déni de démocratie. Elle ne peut se faire que par la voie politique.* »

Pendant ce temps, la cour du roi d'Espagne prépare le départ de la jeune infante, Léonore, future reine d'Espagne, qui doit franchir la Manche pour étudier entre autres les bases de l'art de gouverner dans un prestigieux collège gallois au Royaume-Uni. Dans le même temps, des artistes sont toujours poursuivis et condamnés pour injure à la couronne.

Yvon Huet



Duel en Équateur

Andrés Arauz, économiste et candidat socialiste est arrivé en tête au premier tour des élections présidentielles sur les 16 candidats avec 32,2% des voix. Son principal concurrent à gauche, Yaku Pérez, écologiste et indigène a obtenu 19,8% mais il a l'avantage d'être soutenu par la puissante Confédération des nationalités autochtones et indigènes du pays et par les opposants au modèle de développement actuel. Le candidat de la Gauche démocratique a, quant à lui, fait une percée et totalise 16,02%. Le deuxième tour prévu le 11 avril verra un duel à gauche plein d'intérêt. Or, à ce jour on parle de recompter les votes.

Plus d'articles à découvrir sur www.letc.fr

suivez-nous sur



Israël sur la sellette

Palestine. *La justice internationale va enquêter sur les crimes de guerre d'Israël dans les territoires occupés.*

Fatou Bensouda, la procureure de la Cour pénale internationale (CPI) créée en 2002 pour juger les crimes les plus terribles commis sur la planète, avait prévenu : elle voulait se pencher sur ceux commis lors de la guerre de l'été 2014 menée par Israël contre Gaza.

Première enquête indépendante

Une offensive terrible contre des populations prisonnières d'un territoire minuscule et fermé, qui ressemble de plus en plus aux ghettos de sinistre mémoire. Régulièrement privée d'eau et d'électricité, la population gazaouie, tente de survivre coûte que coûte. La mortalité infantile est l'une des plus élevée au monde, et régulièrement, l'armée israélienne ferme les points de passage qui permettent aux travailleurs palestiniens de se rendre en Israël, bloquant ainsi tout moyen d'existence.

Cette guerre a fait 2251 morts côté palestinien – en majorité des civils – et 74 du côté israélien, essentiellement des soldats. Un rapport officiel israélien publié en juin 2015 affirme que les soldats n'ont « *pas intentionnellement visé des civils ou des cibles civiles* » pendant la guerre de 2014 et que leurs actions étaient « *légitimes* » et « *légales* ». La justice militaire israélienne a mené ses propres enquêtes sur les agissements des soldats israéliens pendant la guerre et avait annoncé en avril 2015 l'inculpation de trois d'entre eux pour pillage. Tel-Aviv a affirmé n'avoir pas besoin d'autres investigations.

Le fruit de plusieurs années de lutte

À l'inverse, le Premier ministre palestinien, Mohammed Shtayyeh, s'est félicité de « *cette décision (qui) est une victoire pour la justice et l'humanité, pour les*

valeurs de vérité, d'équité et de liberté, et pour le sang des victimes et de leurs familles ». Même le Hamas, qui pourrait pourtant être visé par les enquêtes de la CPI, a salué une « *étape importante* ». De son côté, Riyad Mansour, représentant permanent palestinien à l'ONU, fait remarquer que la décision de la CPI est le fruit d'années de combats sur la scène internationale. « *Pendant longtemps, les gens étaient sceptiques quant à l'importance de ces efforts internationaux, mais, sans le fait que la Palestine devienne un État observateur non membre de l'ONU, qu'elle se qualifie pour le Statut de Rome et qu'elle rejoigne la CPI, nous n'aurions pas eu cette décision.* » Dans ce cadre, la reconnaissance de la Palestine par la France ne peut être qu'un pas de plus pour le respect du droit international et de la justice.

Roger Rio

Comme neige au soleil ...

Loi climat. Le projet de loi « Climat et résilience » a été présenté le 10 février en Conseil des ministres, pour un débat à l'Assemblée nationale fin mars.

Le projet de loi issu des travaux des 150 citoyens tirés au sort répond-il à la commande présidentielle ? Dans son avis du 27 janvier, le Conseil économique, social et environnemental (Cese) conclut que « les nombreuses mesures du projet de loi, considérées une par une, sont en général pertinentes mais souvent limitées, souvent différées, souvent soumises à des conditions telles qu'on doute de les voir mises en œuvre à terme rapproché ». Le Cese résume ainsi ce qu'ONG et militants écologistes dénoncent depuis des mois : le torpillage en règle des propositions de la convention citoyenne pour le climat. Car réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre, comme pré-

cisé dans le mandat qui lui a été confié, touche à un ensemble d'intérêts économiques solidement ancrés. À coups de petits rendez-vous entre amis, les lobbies ont réussi à saboter l'ambition de la loi.

Des mesures ratiboisées ou zappées

Ainsi, c'est tout le volet aérien de la loi qui se voit réduit à des mesures d'affichage. La convention proposait d'interdire les liaisons aériennes entre deux villes françaises lorsqu'une alternative propre en moins de quatre heures existe. Le projet de loi propose de réduire la durée à 2h30. Seule une poignée de lignes devrait être supprimée.

Quant au logement, à lui seul, il repré-

sente 28 % des émissions. La convention citoyenne y a donc porté une attention particulière. Elle voulait « rendre obligatoire la rénovation énergétique globale des bâtiments d'ici à 2040 (...) pour réduire par deux les émissions de GES du secteur ». Dans le texte présenté aujourd'hui, il ne reste plus qu'une interdiction de louer des passoires thermiques en 2028, mesure qui était déjà dans la loi énergie climat de 2019 ! Résultat, seules 1,4 million des 4,8 millions de passoires thermiques sont concernées.

Amazon peut dormir tranquille...

Parmi les mesures phares, le projet de loi fixe un « principe général » d'interdiction de création de nouvelles surfaces commerciales (consacrées à la vente ou au stockage) qui entraîneraient une artificialisation des sols. Sauf qu'il prévoit des dérogations. Ainsi, pour les projets « inférieurs à 10 000 m² de surface de vente », le demandeur pourra obtenir une autorisation d'exploitation commerciale « à titre exceptionnel ». Chaque projet de ce type pourra donc être examiné par le préfet.

Cynisme et irresponsabilité, pour la résilience, on repassera...

Evelyne Bordet

La plaque commémorative de Maurice et Josette Audin a été vandalisée !

Fin janvier 2021, à Bagnolet, à l'est de Paris, la plaque dressée en hommage à Maurice et Odette Audin, militants communistes pour l'indépendance algérienne a été vandalisée. Les éléments biographiques du couple ont été effacés et remplacés par l'inscription « OAS », organisation terroriste d'extrême droite. Cet acte ignoble doit être sévèrement puni. Nous apportons tout notre soutien à Pierre et Michèle Audin, leurs enfants.

Parole, parole, parole

Une des mesures phares annoncées par Macron pour venir en aide aux étudiants, le repas à 1€, au mieux se mérite après une ou deux heures de queue au restaurant universitaire pour des pâtes chinoises lyophilisées et un yaourt. Plus généralement n'est toujours pas une réalité dans la majorité des universités faute de personnels. Quant aux chèques psy, vu que l'effort a consisté à augmenter le nombre de psy de 1 pour 30 000 étudiants à 1 pour 15 000, on comprend aisément que les rodomontades de Macron ne sont que de la poudre aux yeux des crédules.

©CC-BY David Grandmougin



Point de vue

« Sécurité sociale alimentaire » ?

Dans le contexte de la crise de la Covid est née l'idée d'une sécurité sociale alimentaire. Patrick Cases, conseiller régional, y fait allusion et argumente à ce propos dans le dossier Région récemment publié par le TC.

La question de l'accès à l'alimentation est une approche partielle et biaisée des choses. Le vrai problème, c'est celui de la grande pauvreté qui touche plus de 10% de la population et près de 20% des jeunes. Elle se traduit certes par des carences alimentaires, mais bien au-delà par l'impossibilité d'avoir accès à un habitat salubre, à l'énergie, aux soins et aux médicaments, à l'information, à l'éducation, au sport, à la culture et bien sûr à l'emploi. A ce problème global, les idéologues du capitalisme répondent en parlant d'un revenu « décent », filet de sécurité minimal destiné à rendre la misère moins visible et d'autant plus durable. Il y a d'autres solutions, la plus connue étant la charité, pratiquée sous diverses formes depuis le fond des âges. Solution qui a aux yeux du capital le grand mérite de financer la pauvreté par les pauvres eux-mêmes mais qui ne répond en rien à l'idée de solidarité.

Or, créer une cotisation nouvelle pour financer un minimum de nourriture reviendrait à instituer un financement administratif de la solidarité. Certes, des revenus nouveaux, provenant de plus favorisés, seraient mis à contribution. Mais l'expérience a montré que les différentes moutures des « contributions de solidarité » n'avaient en rien diminué l'égoïsme social. Surtout, la taxation du capital et l'ISF, qu'il faut réintroduire, doivent avoir pour ambition le service public dans son ensemble, c'est-à-dire dans son universalité. Une aide ciblant l'alimentation, ce serait la porte ouverte à des contrôles tatillons et humiliants, une concession regrettable aux clichés sur le détournement des allocations familiales (« ils vont le boire ! S'acheter du superflu !) Pourquoi, comme le demandent de nombreuses associations, ne pas favoriser la création de « halles alimentaires » favorisant les circuits courts ?

En outre, il convient de souligner qu'en matière d'alimentation, comme de logement ou de médicaments, on ne peut distribuer que ce que l'on a produit. La condition nécessaire d'une distribution équitable, c'est une production suffisante, en quantité comme en qualité, ce qui suppose des investissements dans la recherche, dans la gestion des terres agricoles, dans le contrôle qualité, dans l'acquisition de compétences et de savoir-faire nouveaux, etc. . Autant dire que manger à sa faim, avoir un toit sur la tête, accéder à l'eau, à l'énergie, aux soins, à l'information, à l'éducation et à tout ce qui fait de la vie autre chose qu'une simple survie, exige une réorientation globale de la dépense publique en direction non pas de la rentabilité financière, mais de l'emploi et de la formation. Une perspective autrement plus ambitieuse et mobilisatrice que le partage de la pénurie.

Jean-Michel Galano

La Région doit-elle gérer le rail?

Région transports. Dans le cadre des négociations entre la Région, l'État et la SNCF, la décision de confier la gestion de deux lignes de chemin de fer à la Région fait débat.

La Région sans relâche, lutte depuis des années contre le désengagement, soutient le transport voyageurs ferré, augmente l'offre dans le cadre de ses attributions d'autorité organisatrice, et plaide sans cesse pour l'unicité de l'entreprise. Et ce n'est pas facile. Pendant ce temps, l'État et la SNCF continuent d'abîmer l'entreprise nationale, son service rendu et le sort des agents. Dans ce domaine, l'Occitanie/Pyrénées-Méditerranée est en pointe. Le constat est partagé.

L'État fait tout pour se défausser

Du côté de la présidence, Carole Delga, dans son courrier du 11 février adressé aux organisations syndicales est sans ambiguïté : « Le réseau est vieillissant. (...) Ces dernières années, la direction de SNCF Réseau s'est désengagée de tout investissement sur ces lignes (LDFT)*. Les travaux, doivent pourtant être réalisés pour éviter les limitations de vitesse ou les suspensions provisoires d'autorisation de circulation, comme c'est le cas depuis le 2 décembre, sur le nord de la ligne de l'Aubrac. Ce qui a conduit la Région à investir près de 200 millions d'euros en travaux d'urgence ». Elle poursuit : « Pour faire face sur le long terme, la Région a voté en novembre 2020 un nouveau plan rail de 800 millions, unique en France... ». L'État a lui limité ses participations à 33,3 % ! Les négociations, non terminées, sont dures.

Du côté du PCF, le communiqué de presse régional du 12 février réaffirme la position de l'organisation. Il dénonce le désengagement de l'État et particu-

lièrement le refus de SNCF Réseau de financer l'amélioration et la mise à jour des dessertes fines de la Région, soit 1 430 km : « Les besoins de financement sur ces LDFT ont été identifiés à hauteur de 1 milliard 500 millions d'ici 2030-32 environ. La Région a décidé en octobre dernier d'un plan rail de 800 millions pour répondre à ces enjeux. L'État doit engager le même niveau financier si nous ne voulons pas voir disparaître l'entreprise publique SNCF et une grande partie des lignes de la Région (...). Notre action, celle des communistes et de leurs élus est permanente depuis de nombreuses années... ». Le PCF appelle les les citoyens à l'action.

Quant au syndicat majoritaire CGT, il dénonce aussi l'attitude de l'État, et précise sa position dans un texte du 4 février. « Le constat est partagé. État et SNCF Réseau refusent d'investir (...).

Dorénavant, pour que l'État et SNCF Réseau investissent sur les lignes, il faut qu'elles soient rentables. En effet, le contrat de performance impose à SNCF Réseau de ne plus investir sur les petites lignes régionales, non rentables (...). Estimant alors que les deux lignes Montréjeau-Luchon, et Alès-Bessèges, ne peuvent être rentables, SNCF Réseau traîne les pieds et met tout en œuvre pour entraver la réouverture de ces lignes ».

La crainte face à la gestion de deux lignes

Depuis 2012, Alès-Bessèges est fermée. Plus d'entretien, plus de cheminots, plus de gares. La ligne Montréjeau-Luchon l'est aussi. Les luttes menées par les



Depuis 2012, la ligne Alès-Bessèges est fermée.

usagers, les cheminots, les élus locaux et le Conseil régional n'auront pas suffi. « Nous devons être clair. Nous n'avons pas choisi cette situation. Nous sommes attachés à l'unicité de l'entreprise. Et nous nous battons pour qu'elles redeviennent des lignes SNCF normales. Ces lignes, après notre décision du vendredi 13 février, vont rester la propriété de l'entreprise nationale. Ce sont des cheminots qui la feront fonctionner, dans le cadre de la convention TER. Je précise qu'il s'agit là de réouvertures de lignes fermées il y a quelques années », explique Jean-Luc Gibelin, vice-président chargé des transports au Conseil régional. « Cette situation nous a conduit, à titre expérimental et provisoire, à demander le transfert de gestion de ces lignes, tout en maintenant celles-ci dans le réseau ferré national », note Carole Delga dans son courrier aux organisations syndicales. Elle ajoute : « Il est important de rappeler que, selon les termes de l'article 6 de la convention TER, la Région a fait le choix que les circulations sur les deux lignes relèvent de SNCF Voyageurs. C'est un engagement ferme de notre part ». Elle conclut : « Puisque ces deux lignes

ne sont pas circulées, (...), il reviendra à SNCF voyageurs d'y assurer les circulations de train, et ces réouvertures seront source de créations d'emplois de cheminots au cœur des territoires ». Pour être bien comprise de l'ensemble des syndicats, elle réaffirme : « Je reste attachée à l'unicité du réseau français ».

La CGT, de son côté, a tenu, d'une certaine manière, à alerter, et à contester cette décision du Conseil régional. Elle voit dans cette prise en charge de la gestion des lignes par la Région, le doigt mis dans l'engrenage du démantèlement de l'entreprise régionale, de la « régionalisation » de l'entreprise de service public. Elle y voit un recul. Et si elle reconnaît que « durant ce mandat, la majorité du Conseil régional a marqué sa volonté de développer le service public SNCF au travers de plusieurs investissements dans le matériel, les techni-centres et le réseau », les contestations, à ce jour, restent rudes. Assurément, les discussions vont se poursuivre.

Michel Marc

* Lignes Alès-Bessèges et Montréjeau-Luchon

* LDFT : Ligne de Desserte Fine du Territoire



Jean-Luc Gibelin et Patrick Cases, élus régionaux, avec Julien Berthélémy, responsable CGT, lors d'une rencontre pour la revalorisation du Train Jaune.

Des nouvelles du comité d'usagers de la ligne du Train Jaune

Mardi 16 février, plus de 120 personnes sont restées sur le quai de la gare de Villefranche-de-Conflent, faute de place dans le Train Jaune car seule une rame à deux pièces, soit 100 voyageurs, avait été prévue. 60 personnes ont dû être remboursées, les autres reviendront (peut être) quand elles le pourront. Il est vrai que personne n'aurait pu prévoir que nous allions rentrer en période de vacances scolaires et qu'à défaut de ski le Train Jaune pouvait constituer une belle alternative à la neige....

Quand on vous dit qu'il faut tout revoir de A à Z sur cette ligne. On y travaille !

Coups de force et coups de pub

Perpignan. *La gouvernance du nouveau maire RN navigue entre annonces et spectaculaire, bien loin des Perpignanais.*

Dernier coup en date de Louis Aliot, la réouverture des musées de Perpignan. Une décision municipale qui sera vraisemblablement retoquée par le tribunal administratif. Le maire RN n'en a cure, il veut juste faire le buzz, avoir deux minutes aux infos nationales. Aussi va-t-il allègrement contre les règles gouvernementales liées à la crise sanitaire. Lui, il sait mieux que tout le monde ce qui, dans le contexte actuel, est risqué ou non ! Certes, nombreux sont celles et ceux qui ont hâte de retrouver les lieux culturels, mais est-ce que cela doit se faire comme ça, dans son coin, sans concertation ni garanties ? Est-ce

une bonne façon de gérer une ville ? Non, Louis Aliot veut se faire mousser, et se donner, à peu de frais, une proximité avec les milieux culturels. Alors qu'il vient de tailler dans la subvention municipale à l'Archipel, et qu'il confirme la fermeture du centre d'art Walter Benjamin qui cédera la place à une boutique de vêtements.

S'asseoir sur la légalité, apparemment, cela devient une habitude pour l'édile perpignanais. On a vu comment, au mépris d'une décision de justice, il a pris indûment possession du bâtiment de l'ancien hôtel La cigale pour y installer un poste de police. Pourtant, dans le journal municipal, il ose cibler les mineurs non accom-

pagnés qui sont, à l'entendre « *la proie de réseaux, mais parfois aussi responsables de multiples délits, incivilités et squats...* » Or, c'est justement dans ce bâtiment que le conseil départemental devait créer une structure d'accompagnement de ces jeunes.

Un peu plus de six mois de gouvernance et cette succession de coups médiatiques, de coups de force sans que se dessine une vision, un projet pour la ville et ses habitants, sans que s'amorce la moindre concertation. A l'image de ce qui ressort de la lecture du journal municipal, l'objectif d'Aliot, c'est surtout son autopromotion.

N.G.

Un pont Antoine Sarda

Estagel. *Une demande forte pour donner au pont sur l'Agly le nom d'Antoine Sarda.*

Antoine Sarda, professeur de français et d'histoire-géographie, a été maire d'Estagel durant 24 ans, conseiller général pendant 32 ans. Le canton, le village et des générations entières ont grandi avec l'humanisme de cet homme et de ses réalisations. A son actif : les trois festivals d'Estagel, le renouvellement de la voie ferrée TPCF, via le pays d'accueil Agly/Fenouillèdes qu'il avait créée, la naissance du musée de Tautavel, etc.

En 2020, lors du cinquième anniversaire de son décès, les communistes de la section Agly/Fenouillèdes ont proposé à la municipalité d'Estagel, de baptiser l'ancien pont sur l'Agly dit « Pont Neuf » du nom d'Antoine Sarda. Malheureusement, la situation sanitaire n'a pas permis un échange fructueux avec le conseil municipal.

Cet ouvrage, appartient au conseil départemental, les rues le reliant sont sur la commune d'Estagel et portent le nom de trois éminents élus de la ville.

Imaginez, qu'au cœur de l'été, sur la place commerçante François Arago, où fourmillent et échangent les passants et les commerçants, vous remontez en direction de Maury le long de l'avenue Docteur Jean-Louis Toreilles. Vous vous arrêteriez, sans nul doute, sur le pont pour profiter de la fraîcheur de l'Agly et de la vue, avant de rejoindre la rue Louis Vigo. Les yeux posés sur le cours d'eau qui se prélasser doucement depuis des millénaires, quoi de plus poétique et respectueux de savoir que ce pont s'appelle « Antoine Sarda ».

En initiant une pétition afin de créer une chaîne inconditionnelle de signatures citoyennes, les communistes, soutenus par Lola Beuze conseillère départementale, porteront cette demande simple et facilement réalisable auprès de la municipalité d'Estagel.

Richard Siméon

Déterminés pour la défense du catalan à l'école

Mobilisation. *Alors que les revendications autour de l'école portent sur les masques et les contraintes sanitaires, d'autres arrivent masqués: les heures d'enseignement du catalan dans nos collèges et lycées sont à la baisse.*

Les syndicats SNEs, FO, CGT et SUD du second degré avaient décidé d'alerter l'opinion et l'administration mercredi 10 février. Ils ont été rejoints par la FCPE, le Sioccat et Nicolas Garcia, vice-président du conseil départemental en charge du catalan. Au moment où l'Office public de la langue catalane prépare une convention pour le développement de l'enseignement pour signature entre la Région, le Département et le Rectorat, la vigilance reste de mise. Les circulaires ministérielles sont appliquées dans un esprit comptable, toujours des économies, des moyens qui ne sont jamais à la hauteur des besoins. Des menaces planent sur les lycées de Prades et Argelès et les autres lycées sont impactés par la réforme du Bac et des ly-

cées. Mais quand on constate que le catalan à l'école repose sur une pyramide: 12000 élèves dans le 1er degré, 2000 au collège, 400 au lycée et quelques dizaines à l'université, on comprend mieux les difficultés de recrutement de nouveaux enseignants formés pour abonder les professeurs bilingues des écoles. Ce cercle vicieux mérite une remise à plat et une approche globale avec une mobilisation de toutes les parties concernées. Il semblerait que cette première mobilisation ait payé avec un recul des chefs d'établissement. Mais jusqu'à quand ? Et dans un contexte difficile, au-delà du respect des circulaires existantes, de nouveaux moyens seront-ils attribués ?

P.M.



Ils étaient quatre-vingt déterminés devant la DSDEN (ex-Inspection académique).

Rectificatif

Dans le numéro 3867 du Travailleur Catalan, nous avons fait une erreur concernant l'hommage de l'Amicale des Anciens Guérilleros Espagnols en France à notre camarade Philippe Galano. Nous publions donc le message reçu par le journal.

« Nous avons appris le décès de Philippe Galano. Nous sommes tous profondément tristes de perdre un camarade que nous avons côtoyé lors de manifestations et particulièrement pendant la fête du Travailleur Catalan dont il avait la charge.

Tous les camarades se joignent à moi pour présenter à sa famille, au comité de rédaction du TC et à tous ses proches et camarades nos sincères condoléances.

Solidairement et fraternellement. »

En Català



Campanya electoral sense tocar manetes

- I bé què, qui ha guanyat a les eleccions a Catalunya Sud, els jutges o la democràcia?

- Què vols dir, els dos són pas incompatibles no?

- La pregunta és pertinent: al Parlament de Catalunya tots els partits de dreta, d'esquerra, independentistes o unionistes, tots eren d'acord per retardar les eleccions a final del mes de maig a causa de la pandèmia. I bé els jutges els han dit que no, que hi havien d'anar ara. És com enviar els xais a l'escorxador no?

- M'estàs dient que nos podem pas fiar dels jutges ara?

- Dic que hi ha coses que són difícils de comprendre. En canvi és fàcil d'entendre que en aquestes eleccions de diumenge passat la participació era la més baixa de totes les eleccions que s'han fet fins avui a Catalunya.

- És veritat. Mes ha pas canviat la relació de forces entre independentistes i no independentistes. Al contrari l'independentisme puja un xic més i ja passa per damunt del 50% dels sufragis expressats.

- Això significaria que ha guanyat la democràcia, malgrat el paper dubtós d'aquests tribunals. Les qüestions polítiques s'han de resoldre fent política, amb eleccions, i pas a cops de matraques ni a cops de sentències dels jutges. Mes espera, l'endemà de les eleccions, ja han tornat a sortir uns jutges per dir que volen tornar a tancar els presoners que podien sortir alguns dies i que han participat a la campanya. Enlloc d'avançar per arreglar les coses reculem.

- És segur que obligar la gent a anar a votar en temps de pandèmia és un xic contradictori. I Quina campanya electoral més estranya deuen haver fet...

- Tots els mitings per vídeo conferència, cap reunió pública, res de tocar manetes. T'imagines un candidat en campanya que pot pas tocar manetes? On s'és vist això?

- Vivim una època formidable com deia Reiser.

C&C

La CGT se mobilise pour les saisonniers

Hauts cantons. Le personnel des stations de ski, soutenu par la CGT, ne baisse pas les bras.

Samedi 13 février, l'après-midi revendicative organisée par la CGT des Pyrénées-Orientales a commencé par une distribution



de tracts dans les stations de Font-Romeu, Les Angles et Bolquère-Pyrénées 2000. Les nombreux touristes présents ont été très réceptifs.

Elle a continué par un rassemblement au bas des pistes de Pyrénées 2000. On y comptait de nombreux représentants des services publics. Parmi les intervenants, on notait les prises de paroles de Maud Goret, saisonnière et référente CGT du haut canton et celle de Julien Berthélémy secrétaire de la CGT66. Elle s'est terminée par une descente aux flambeaux revendicative à laquelle ont participé une trentaine de personnes.

Impact de la crise

La crise a un impact important sur les hauts cantons, et les saisonniers. Ils sont 3 000 sur un total d'un peu moins de 20 000 habitants. Avec la covid-19, l'activité économique a baissé. La réforme de l'assurance chômage votée l'année der-

nière a accentué les baisses de rémunérations. Il faut désormais six mois d'activités pour toucher le chômage. « Les saisons de six mois, ça n'existe pas » assure Maud Goret. À cela s'ajoute les dégâts d'une orientation économique du département basée essentiellement sur le tourisme.

Dans ces conditions, les saisonniers, souvent des sédentaires de plus de 35 ans, propriétaires de leur logement en ont assez et manifestent leur mécontentement.

Alors que la descente aux flambeaux et le dépassement de l'heure du couvre-feu aient été autorisés par la préfecture, les participants à la descente aux flambeaux ont eu la mauvaise surprise de trouver la piste qu'ils devaient emprunter labourée par une dameuse. « Cela aurait pu avoir des conséquences dramatiques » a réagi Julien Berthélémy. Heureusement tout s'est bien terminé.

Ève Gerbault

- annonces légales - annonces légales -

SARL RS PAINT SARL au capital de 500 € Siège social: 9 Rue Des Perdrix 66000 Perpignan 812196426 RCS PERPIGNAN. L'AGE du 25/01/2021 a décidé: la dissolution de la société et sa mise en liquidation. Liquidateur: Sabatini Romain, 9 Rue Des Perdrix 66000 Perpignan. Siège de la liquidation au domicile du liquidateur. Dépôt RCS PERPIGNAN.

SARL RS PAINT SARL au capital de 500 € Siège social: 9 Rue Des Perdrix 66000 Perpignan 812196426 RCS PERPIGNAN. L'AGE du 25/01/2021 a décidé: d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur pour sa gestion, de le décharger de son mandat et de constater la clôture de liquidation. Dépôt RCS PERPIGNAN.

SCI LA BERGERIE SCI au capital de 400 € Siège social: 4 rue du Stade 66600 Vingrau 538084112 RCS Perpignan L'AGE du 01/02/2021, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/02/2021, nommé en qualité de liquidateur M. Mir Stéphane, demeurant 15 rue Pierre Contant dlvry 66000 Perpignan et fixé le siège de liquidation au domicile du liquidateur Dépôt: RCS Perpignan

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue dans le Travailleur CATALAN N°3866, le 29/01/2021 concernant la SASU CENTRALE DU COMMERCE DE GROS 66, il fallait lire à propos de l'objet social: l'activité de Commerce de gros de fruits et légumes, d'animaux vivants, d'alimentaires non spécialisés et de textiles. L'entreposage et le stockage frigorifié ou non frigorifié. La livraison.

Pour insertion

AVIS DE CONSTITUTION

CLEAN UP PERFECT 66
Société par actions simplifiée
unipersonnelle
Au capital de 10 000€
Siège social : 10 Rue Paul Verlaine
66100 PERPIGNAN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/01/2021, il a été constitué sous la dénomination sociale CLEAN UP PERFECT 66, enseigne: C.U.P. 66, une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes:

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et de sociétés

Objet social: L'activité de lavages de tous types de véhicules intérieur et extérieur, la location de tous types de véhicules. Vente/achats de véhicules d'occasion, la location de vélos, mobylette, scooter, quads, motos. La commercialisation de tous produits ayant trait à cette activité. La vente directe aux particuliers, aux professionnels.

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Le capital social s'élève à la somme de 10 000 euros, il est divisé en 100 actions de 100 euros chacune, entièrement souscrites et libérées à hauteur

de 10 000 euros.

Présidence: M. OUADAH Sofiane né le 09 juillet 1990 à PERPIGNAN (66), nationalité française, demeurant: 8 rue Lorient 66000 PERPIGNAN est désigné en qualité de Président.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Perpignan.

Pour avis et mention,

AVIS DE CONSTITUTION

POINT CHAUD JOFFRE 66
Société par actions simplifiée
unipersonnelle
Au capital de 10 000€
Siège social: 22 avenue Maréchal Joffre
66000 PERPIGNAN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/01/2021, il a été constitué sous la dénomination sociale POINT CHAUD JOFFRE 66, une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes:

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et de sociétés

Objet social:

L'activité de: terminal de cuisson, point chaud, vente de produits à emporter, pâtisserie, salon de thé, vente de produits régionaux, restauration rapide, crêperie, glacier, sur place ou à emporter.

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Le capital social s'élève à la somme de 10 000 euros, il est divisé en 100 actions de 100 euros chacune, entièrement souscrites et libérées à hauteur de 10 000 euros.

Présidence: M. OUADAH Sofiane né le 09 juillet 1990 à PERPIGNAN (66), nationalité française, demeurant: 8 rue Lorient 66000 PERPIGNAN est désigné en qualité de Président.

La société sera immatriculée au registre du commerce et de sociétés de Perpignan.

Pour avis et mention,

SCEA LOS POUJOLS

Société civile d'exploitation agricole
Au capital de 201 500 euros porté à
620 000 euros
Siège social: Chemin des Gourgues, 66 690
PALAU DEL VIDRE
432 864 304 RCS PERPIGNAN

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 janvier 2021 a décidé d'augmenter le capital social de 418 500 euros pour le porter de 201 500 à 620 000 euros, par l'incorporation directe de réserves.

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

La Gérance

SARL COLOME-VILA

Société à responsabilité limitée au capital de 96 042,87 euros
Siège social: Chemin des Gourgues, 66690
PALAU DEL VIDRE
382 189 892 RCS PERPIGNAN

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2020, l'associée unique a nommé Monsieur Frédéric CONGOST, demeurant 4 Ter Traverse de Saint André, 66690 PALAU DEL VIDRE, en qualité de gérant non associé pour une durée illimitée à compter du 01 janvier 2021 en remplacement de Madame Carine CONGOST, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09 février 2021 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: PATUFEET

Forme: Société Civile Immobilière

Siège social: 11 chemin st Jean 66240 SAINT ESTÈVE

Objet: La société a pour objet en France et hors de France:

- L'acquisition, la propriété de biens immobiliers ou mobiliers;
- la gestion et l'administration des dits biens dont la société pourrait devenir propriétaire, sous quelque forme que ce soit;
- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de ces objets;
- l'apport, la propriété, la gestion de tout portefeuille de tout produit financier, valeurs mobilières valeurs culturelles, valeur d'art et de collection;
- L'acquisition, la détention, ainsi que l'administration, la gestion de valeurs mobilières, OPCVM (SICAV, FCP, ...), titres, droits sociaux, parts de sociétés civiles de placements immobiliers, instruments et contrats de capitalisation, et autres produits financiers en France et à l'étranger;

Capital social: 1000 euros

Durée: 99 ans

La durée des fonctions de la gérance sera indéterminée.

La gérance de la société sera exercée, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, par:

Monsieur Jean-Sébastien HAYDN, susnommé,

Et Madame Corinne CORRÉAS susnommée,

Immatriculation: Greffe du tribunal de commerce de PERPIGNAN

Pour avis

Élections dans les TPE

TPE. Élection des représentants des salariés aux commissions paritaires régionales.

Les salariés des très petites entreprises (TPE : moins de 11 salariés) sont appelés à élire, du 22 mars au 4 avril, leurs représentants syndicaux dans les commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI) pour une période de quatre ans. Ce scrutin déterminera la représentativité nationale des syndicats en pre-

nant en compte : les élections fonction publique de 2018, les élections dans toutes les entreprises et ces élections TPE.

Ces commissions ont pour objectifs : d'informer salariés et employeurs sur les dispositions légales et conventionnelles ; de faciliter le dialogue social dans l'entreprise pour anticiper les conflits ; de sta-

tuer sur les questions centrales liées au travail comme l'emploi, la formation, les conditions de travail, la santé au travail, l'égalité, le temps partiel, la mixité. Mais aussi de proposer des activités sociales et culturelles.

Nationalement, depuis 2017, la CGT est la première organisation syndicale avec 25,12 % des voix dans les TPE. Dans les P.-O. elle présente pour la première fois deux candidats : Jean-François Régner, réceptionniste en hôtels 2 et 3 étoiles sur Perpignan Sud et Fabrice Gendre, employé de laboratoire.

Avec la crise sanitaire beaucoup de salariés dans les TPE sont tombés dans la précarité ou ont subi des remises en cause de leurs conditions de travail, l'arrêt soudain de leur activité, le chômage partiel, ou les licenciements.

Dominique Gerbault

Du 22 mars au 4 avril, les salariés des TPE sont appelés à élire leurs représentants.e.s.



© freepik

Espoir pour le train de nuit

Rail. L'État propose de relancer plus de trains de nuit sur les transversales, le collectif Oui au train de nuit 66 s'interroge : « Notre Sud va-t-il de nouveau retrouver d'autres liaisons directes ? »

Dans un communiqué, le collectif Oui au train de nuit 66 fonde de l'espoir sur le rapport préparé par l'État pour la relance des trains de nuit. Ce rapport fait suite à l'annonce d'Emmanuel Macron, le 14 juillet, « on va redévelopper les trains de nuit, on va redévelopper les petites lignes de train. » Il a commencé à être dévoilé. Aujourd'hui, l'offre pourrait intégrer davantage de liaisons transversales.

Le collectif constate que, pour une grande partie des habitants des Pyrénées « il n'est pratiquement pas possible de traverser l'Hexagone en train – hormis vers Paris. Un réseau étoffé de trains de nuit transversaux pourrait permettre de relier l'ensemble des régions et des villes moyennes entre elles, par des liaisons directes. »

Pour le PDG de la SNCF, Jean-Pierre Farandou, « le train de nuit permet d'aller plus loin, entre 1000 et 1500 km. La jeunesse a moins envie de prendre l'avion. Le train c'est 20 à 30 fois moins d'émissions. C'est le bon moment pour relancer cette offre de trains de nuit. »

Si la volonté semble là, le collectif note qu'« il reste beaucoup à faire, comme, dès maintenant, éviter les fréquents dysfonctionnements sur les rares lignes qui restent dont Paris-Latour-de-Carol, particulièrement malmenée et pour pérenniser le Paris-Port-Bou qui n'est revenu que grâce à l'aide la Région et sans rythme quotidien pour l'instant. »

N.G.

USAP : Un match de m....

Rugby à XV. Face à une faible équipe carcassonnaise, l'USAP s'impose dans la douleur (17-9).

Du positif à retenir de cette soirée triste et pluvieuse ? Tout d'abord un grand bravo à la société qui entretient la pelouse d'Aimé-Giral. Après un match sans grandes envolées, l'herbe reste verte comme... l'espérance. Autre point positif de la soirée les quatre points de la victoire. Enfin, et c'est par là qu'il aurait fallu commencer, la haie d'honneur faite par les joueurs de l'USAP à leur ex-coéquipier Raphaël Carbou, exceptionnellement promu capitaine de sa nouvelle équipe audoise, à son entrée sur le terrain. Et après ? Même en cherchant bien il est difficile de trouver de la couleur dans cette grisaille. Ah oui, peut-être l'essai de JB Pujol et sa belle construction ! C'est bien peu en une heure et trente minutes. Et pourtant !

Les Catalans dans le creux de la vague

Tout avait commencé lors de la venue de Colomiers à Aimé-Giral et les dix dernières minutes d'un match où l'USAP, qui menait quatre essais à zéro, craquait en fin de rencontre jusqu'à se faire ôter le bonus offensif. Pas grave, il y avait tout de même eu soixante minutes d'efficacité et de sérieux. Puis vint le déplacement à Montauban, équipe certes très accrocheuse chez elle, mais que des Catalans ambitieux auraient dû faire plier. Or l'USAP se contenta d'un bonus défensif à l'issue d'une prestation plus que quelconque. Un long cap de setmana de

repos fera du bien aux troupes, avaient prédit certains. Ouais ! Carcassonne arrivait à Aimé-Giral laissant au repos pas moins de dix cadres. Les Audois jouent, eux, le maintien et avaient plutôt coché la réception de Biarritz, six jours plus tard. Or les Biarrots, souvent protégés par la Ligue, ont, depuis peu, réussi à faire décaler leur match. Sacré Covid ! Qui sert à certains et défavorise les autres... Heureusement pour l'USAP, car Christian Labit, coach des joueurs de la Cité, croit, avec juste raison, que son équipe au complet à Perpignan « aurait pu créer la sensation ». Oh que oui ! En effet, Patrick Arlettaz confirme que « l'USAP a réalisé un match de m.... ». Eh bé ! Un match qui a laissé de marbre ou plutôt de carton les 1300 spectateurs présents au stade « pour une première nationale voire mondiale » aux dires du président Rivière. Voilà au moins des spectateurs qui n'ont pas eu froid aux pieds.

Qu'arrive-t-il donc aux sang et or ?

Même si l'USAP ramène des points de chaque déplacement ou en engrange à domicile, le supporter ne comprend pas le manque de gnaque de certains joueurs, ce manque d'agressivité positive. Difficile aussi de comprendre que la conquête fonctionne toujours aussi mal, avec encore neuf touches perdues, avec des mêlées parfois bousculées. Difficile aussi de comprendre que, suite aux rares touches gagnées, trois de nos maux offensifs



Des spectateurs grandeur nature... pas tous en carton.

aient pu être réduits à néant. Difficile aussi de comprendre que la discipline pénalise toujours autant les Catalans (15 pénalités contre). Difficile aussi de comprendre que les ballons ne soient pas éjectés plus vite des rucks. Seule la défense paraît toujours intraitable, fort heureusement, avec un essai encaissé lors des deux dernières rencontres. Alors quoi ? Patrick Arlettaz a, en conférence de presse, sûrement donné un coup de pied dans la fourmilière : « Il faut tous faire un effort supplémentaire, staff compris et il va falloir le faire très vite ». Dans un coin des tribunes, à la fin du match, Christian Lanta avait réuni son staff et la discussion semblait plus qu'animée. La révolution était-elle déjà en marche ? Fort possible pour le bien de tout un club. Un premier élément de réponse ce vendredi à Angoulême !

Jo Solatges

Comprendre la crise catalane

Au delà des Pyrénées. Dans son livre « *Comprendre la crise catalane* », paru fin 2019, l'historien perpignanais Nicolas Marty s'appuie sur l'histoire pour montrer la genèse de l'idée indépendantiste et analyser minutieusement les événements de 2017.

Dans la préface à *Comprendre la crise catalane* de Nicolas Marty, l'historien Jean Sagnes donne le ton : « *Ce livre vient à son heure, à un moment où il est nécessaire de disposer d'une synthèse solide sur une crise qui est à la fois une crise catalane mais aussi une crise de l'Etat espagnol.* »

Le poids de l'histoire

Basé sur une bibliographie quasiment exhaustive, le récit se déroule en trois temps. Le premier, le poids de l'histoire, évoque les quatre moments-clés : 1469, l'union entre les rois catholiques et les institutions catalanes ; 1640, la grande révolte catalane ou guerre d'els Segadors ; 1714, quand se ferme la trajectoire constitutionnaliste qui avait fait de la Catalogne une sorte de précurseur d'institutions représentatives ; 1898, le moment de la Renaixença, quand la société catalane se transforme rapidement, et offre le visage d'une modernité que le reste de l'Espagne ne connaît guère. Au XX^e siècle, après la dictature de Primo de Riveira, un lien très fort s'établit entre la

Catalogne et le régime républicain. Lien tragiquement interrompu avec la dictature de Franco et toutes les interdictions qui l'accompagnent, celle notamment concernant la langue. Un demi-siècle d'oppression, et puis, le poids du fascisme évacué, la Constitution de 1978.

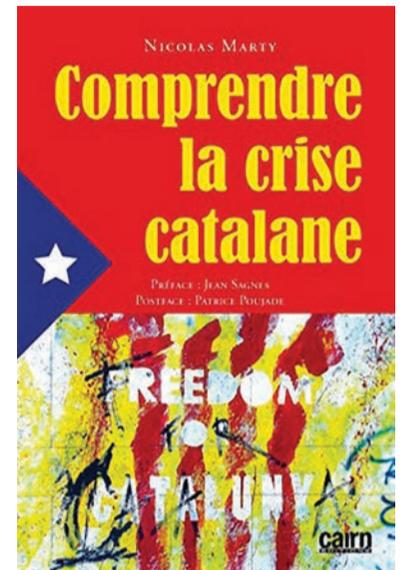
Du statut d'autonomie à la revendication d'indépendance

Vient ensuite la période, marquée d'ombres et de lumières, ouverte par le statut catalan de 1979, pour aboutir à celui de 2006 qui permet aux Catalans d'en entreprendre la mise en place, en dépit de l'opposition vigoureuse aussitôt manifestée par Mariano Rajoy et ses proches. Opposition gouvernementale qui se cristallise avec les décisions limitatives prises en 2010 par le Tribunal Constitutionnel espagnol. Dès lors s'ouvre la crise qui fera monter la revendication de l'indépendance jusqu'au référendum unilatéral du 1^{er} octobre 2017. Référendum dont le vécu a été, on le comprend, attentivement suivi en Cata-

logne nord, mais largement incompris du reste de la France, tant médiatique que politique. Ayant analysé en détail les événements de 2017, l'ouvrage étudie la période de grande incertitude qui a suivi et subsiste encore avec pour caractéristiques l'indépendance avortée, les arrestations et la répression, entraînant la judiciarisation et l'internationalisation du débat.

Les enjeux de la crise catalane

Une dernière partie affine l'analyse sous le titre *Penser la crise catalane*. Ceci d'un triple point de vue : enjeux économiques, enjeux culturels avec au centre la langue, enjeux politiques, fortement marqués par la manière de concevoir le nationalisme. Tout au long de l'ouvrage, Nicolas Marty met en avant les dynamiques à l'œuvre, montrant comment le jeu des divergences politiques, le repli sur une Espagne intolérante, bornée et répressive, ont largement fait évoluer la situation vers une revendication d'indépendance se substituant au projet initial d'un statut d'autonomie intégré. Un



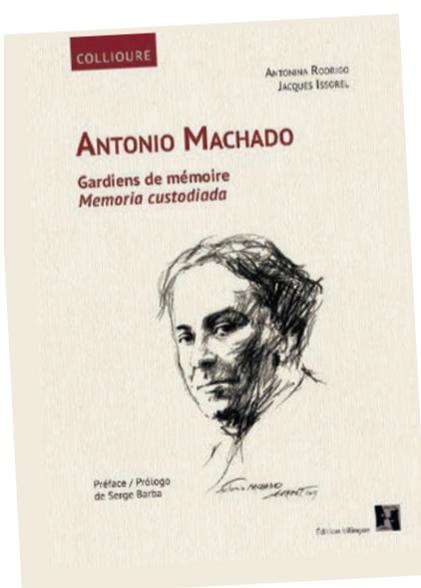
refus et une répression créant, au fur et à mesure du temps qui passe, un pourrissement quasi inéluctable.

Yvette Lucas

Nicolas Marty, *Comprendre la crise catalane*. Ed. Cairn 2019. 222p. Préface de Jean Sagnes, postface de Fabrice Pujade, glossaire, liste des encarts, bibliographie, sélection d'articles de presse et journaux digitaux. 18 €.

Témoignages d'humanité

Antonio Machado, Gardiens de mémoire. Des femmes et des hommes ont su faire vivre la solidarité avec les exilés, ce livre leur rend hommage.



Le 24 février 2019, lors de la journée annuelle Antonio Machado, se sont tenues les conférences d'Antonina Rodrigo et de Jacques Issorel. L'une et l'autre rendaient hommage à des femmes et des hommes qui s'étaient attachés à entretenir le souvenir du poète mort à Collioure 80 ans auparavant. Ces conférences ont donné lieu à un livre, Antonio Machado, gardiens de mémoire, édité chez Alter ego. Intégralement bilingue, l'ouvrage, outre les deux conférences, propose une chronologie d'Antonio Machado et une sélection de douze poèmes dans une traduction de Jacques Issorel. Dans la préface, Serge Barba éclaire le motif de cette publication : dans des moments dramatiques, comme la Retirada, des femmes et des hommes ont témoigné d'humanité à l'égard des réfugiés, ont agi pour adoucir leur situation. Le livre s'intéresse ainsi à celles et ceux qui ont entouré Antonio Machado et les siens, ou qui, après le décès du poète, se sont mobilisés pour faire vivre sa mémoire, au travers, notamment, de la Fondation Antonio Machado.

Antonina Rodrigo évoque douze femmes parmi lesquelles Juliette Figuères et Pauline Quintana, les premières à secourir le poète, mais aussi Matea Monedero Calvo, belle-sœur de Machado, une « *héroïne de l'exode familial* », et encore Marie Laffranque, Monique Alonso Alonso, Teresa Rebull... Pour chacune un portrait et le récit d'une vie d'engagement. Idem du côté des douze hommes que présente Jacques Issorel, Jacques Baills, le chef de gare qui accueillit Machado à son arrivée, Sébastien Figuères, Paul-Jean Combeau, Manolo Valiente... Eux aussi des militants, impliqués dans la Fondation ou ayant œuvré à donner une tombe à Machado.

Le livre se clôt sur douze poèmes dont la traduction de Jacques Issorel restitue la musique et l'intensité, ils évoquent des paysages, mais aussi le drame de l'Espagne. On y lit le terrible texte sur la mort de Lorca. El crimen fue en Granada.

Nicole Gaspon

Antonio Machado, *gardiens de mémoire*, 12 €, Joël Mettay éditeur, 3 rue Elie Danflous, 66400 Céret.

Docteur, je suis communiste, est-ce grave ?

Livre. C'est le titre savoureux d'un petit livre de Jean-Claude Sandrier dans lequel il déconstruit bon nombre de clichés anticommunistes.

Jean-Claude Sandrier a dirigé la fédération du Cher du PCF, il a été maire de Bourges, député du Cher, conseiller général et régional. Il aime aussi prendre la plume, on lui doit, notamment un ouvrage sur George Sand. L'idée de son dernier livre, *Docteur, je suis communiste, est-ce grave ?* lui est venue à la suite d'une question d'une journaliste quand il était député : « *Comment peut-on être encore communiste aujourd'hui ?* » Une question dont il se doutait bien qu'elle n'était pas celle d'une seule personne, fût-elle journaliste, (que n'a-t-on pas entendu en effet, sur la mort du communisme?) et qui n'a pas manqué de le renvoyer à ces nombreux clichés qui courent dans l'opinion à propos du PCF. De ces choses qui agacent passablement les militants comme lui, d'autant qu'elles s'accompagnent d'une réalité : la baisse importante de l'influence de ce parti. D'où l'idée du livre qui n'est en



rien une démonstration pesante et laborieuse autour de la question : être communiste au XX^e siècle a-t-il encore un sens ? Pour la traiter l'auteur a choisi la forme d'un dialogue avec son médecin, ce dernier jouant le rôle du candide. Filant allègrement la métaphore médicale il donne ainsi avec humour et clarté des arguments mettant en évidence l'actualité et la pérennité de l'idée communiste dans un contexte où le capitalisme atteint ses limites pour l'humanité et pour la planète. Un petit bijou de lecture, diablement convaincant, qui se clôt sur le texte du beau poème d'Aragon mis en musique par Ferrat *Un jour, un jour*.

Nicole Gaspon

Docteur, je suis communiste, est-ce grave ? De Jean-Claude Sandrier éd La bouinotte 9€

On peut passer commande à l'éditeur 26 rue de Provence 36000 Chateauroux 02 54 60 08 06

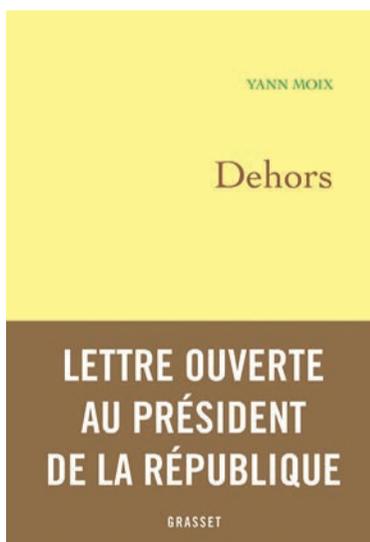
Dehors

Lettre au président de la République. C'est le sous-titre qu'utilise Yann Moix pour son livre « *Dehors* », réquisitoire contre les violences faites aux exilés.

Certains ont peut-être vu le documentaire de Yann Moix sur la jungle de Calais. Son dernier livre, *Dehors*, publié en 2018, est empreint de la même indignation face à l'inhumanité dont il a été témoin lors du démantèlement de la jungle de Calais. Indignation qui répond à l'injonction de Stéphane Hessel ! Mais « *Dehors* » ne se contente pas de décrire cette sauvagerie. Il aborde tous les traitements indignes dont sont victimes ceux qu'il nomme non pas migrants mais exilés, des errants qui sont « *enfermés dehors* ». « *Le migrant s'en va quand bon lui semble ; l'exilé doit partir sur le champ* ». Les tests osseux, les morts en méditerranée, les murs, l'accueil, le délit de solidarité pour ceux qui leur viennent en aide sont bien sûr abondamment contestés. Mais le livre est avant tout une dénonciation exhaustive des lois

scélérates motivées par la peur de l'Autre qui ont conduit à la situation actuelle. A commencer par les accords du Touquet, signés en 2003 par Sarkozy qui ont transformé la France en garde-chiourme de l'Angleterre et relèvent de l'absurdité en maintenant à Calais « *des enfants dont la France ne veut pas* ». Mais aussi toutes les lois européennes, dont le règlement de Dublin qui définit le pays européen d'arrivée comme celui où demander l'asile ainsi que les accords scandaleux d'externalisation signés avec la Turquie.

Ce qui est cependant jubilatoire, c'est la façon dont il s'adresse à Macron. « *Les mots pour vous sont de la fausse monnaie* » ; « *Vous vous croyez éloquent, vous n'êtes que démagogue* » ; « *Votre parole est à la vérité ce que la vie est à la taxi-dermie* » et bien d'autres définitions



percutantes, le tout dans un langage fleuri. Citons encore et pour finir sur une touche d'espoir : « *Vous serez bientôt vous-même un exilé ; en exil de l'Histoire et de l'Elysée* ».

Anne-Marie Delcamp

L'institut Jean vigo vient à nous !

Cinéma. L'équipe de Jean Vigo prend des chemins de traverse pour donner accès au 7^e art.



Projection en ligne et en avant première d'*Aqui y alli*, journal d'une exilée.

L'institut Jean Vigo a décidé d'ouvrir d'autres voies pour donner accès à l'art cinématographique.

Pour ce faire, l'équipe poursuit les ateliers d'éducation à l'image en milieu scolaire avec « *stop motion* » et collabore avec des artistes locaux tout au long du mois de février -ce fut le cas avec Maille Rouifed- pour une série de ciné-concerts destinés aux tout petits, auprès des crèches du département. L'institut poursuit également les séances mémoires filmiques auprès des Ehpad de façon dématérialisée. Cette collection de films amateurs fera également l'objet de deux ciné-concerts en collaboration avec Raph Dumas et Bonnes notes, et une seconde avec la Casa musicale. L'institut invite aussi à la réalisation de clips musicaux à partir de la collection. Il suffit de le contacter dès à présent.

Pour l'heure, toutes les semaines, les réseaux sociaux et le site de l'institut donnent accès à des films amateurs, des années 30 à 70, tournés dans le département.

Ainsi le jeudi 25 février à 19h, une séance en ligne, gratuite, est programmée.

La Retirada sera contée à travers une histoire d'amour, à partir d'archives familiales. Le film *Aqui y alli*, sera suivi d'un débat en présence de la réalisatrice Emma Farines.

Une date est en attente, avec le reportage de Julien Bruno, journaliste à Médiapart. *Je veux pas aller*, est une immersion à l'école La Miranda, au cœur du quartier Saint Jacques à Perpignan.

Les actualités ne manquent pas mais l'on peut d'ores et déjà naviguer virtuellement à la découverte de l'exposition d'affiches de cinéma de Yves Thos, mis à disposition par le Carré d'Art de Nîmes jusqu'au 3 avril.

Priscilla Beauclair

L'amour du beau

Tous les psychologues vous le diront, il y a là une donnée forte pour tous ceux qui ne sont pas satisfaits de la médiocrité du quotidien, pour tous ceux qui ont des exigences esthétiques fortes, pour tous ceux qui ne peuvent pas vivre sans la beauté : ils sont en souffrance dès qu'ils ne peuvent plus satisfaire leurs yeux du spectacle de la beauté, des œuvres des plus grands artistes, de la fréquentation des lieux qui les exposent, donc des musées. Or, confinement oblige, la pandémie a fermé tous les lieux de culture où la beauté se donne en spectacle, où les peintres et sculpteurs en fixent les formes pour la plus grande joie des esthètes. La fermeture des musées est, pour eux, une catastrophe nationale, que dis-je internationale, aussi insupportable, si ce n'est plus, que les milliers de malades, de victimes du corona. La plupart d'entre eux assument un manque dont ils ne savent

pas jusqu'à quand il va durer, il y a les livres, les reproductions, les œuvres produites par les artistes dans ces jours douloureux. L'art reste présent dans nos vies même si nous ne pouvons pas côtoyer, de visu, au quotidien la palette de Léonard de Vinci, d'Edouard Degas, de Raoul Dufy. Elles sont inscrites dans notre imaginaire. La rationalité nous incite à nous en satisfaire.

Prêts à tout

Et puis il y a ceux qui ne peuvent pas, qui n'en peuvent plus, qui sont au bord de la rupture, qui ont besoin de voir au plus près, quasiment de plonger dans le tableau qui s'offre à eux pour passer de l'autre côté du miroir, pour se nourrir de leur richesse, de leur complexité. Et pour ça ils seraient prêts à tout, y compris à faire des bêtises, à transgresser les règles de la plus élémentaire prudence, à ne plus respecter les engagements qui fondent leur action.

Si vous avez suivi depuis le début, vous avez compris que Louis Aliot, maire de Perpignan, est de cette race d'esthètes qui ont la beauté tellement chevillée au corps qu'elle leur fait faire des bêtises. « *Le musée Rigaud fermé depuis tant de temps, des chefs d'œuvre en souffrance, des esthètes en manque... ça ne peut plus durer ! J'ouvre !* » Et il a ré-ouvert le musée... Jusqu'à ce que la justice administrative le lui fasse refermer. J'ose à peine imaginer les affres de la souffrance qui doit être la sienne après n'avoir eu que quelques heures pour contempler des œuvres qui lui manquaient tant.

Un homme qui aime autant les musées, les œuvres, les artistes, et qui prend des risques pour cela, ne peut pas être mauvais. Ils ne sont pas nombreux ceux qui auraient osé. D'autant qu'en homme politique averti (?), il savait ce qu'il peut en coûter à un premier magistrat de la ville de ne pas respecter une loi qu'il est chargé d'appliquer : peut-être la porte. Ce ne serait pas scandaleux.

Mais, mais....

Si l'esthète n'en était pas un, si l'intrusion dans le musée Rigaud était du même ordre que l'occupation illicite par la ville de l'ancien café de la Cigale, si nous étions dans la politique spectacle où il importe avant tout de faire le buzz pour faire parler de soi, si c'était là un moyen de cacher le vide d'une politique qui tourne le dos aux besoins sociaux des Perpignanais auxquels on n'a rien d'autre à proposer qu'un recrutement massif de policiers municipaux.

Apparaître pour ce que l'on n'est pas, c'est une pratique aussi ancienne que la droite extrême, qui s'est toujours assise sans aucune retenue sur l'amour du peuple, le souci de son avenir, la justice sociale, la démocratie, le refus de tout racisme et de toute ségrégation pour développer une idéologie violente, inégalitaire et mensongère...

Mensongère comme l'amour du beau d'Aliot.

Jean-Marie Philibert



© Jean-Pierre Dubéran

L'actu vue par DELGE

L'enquête sur les origines du virus accuse : déforestation, pollution, course au profit...

